



EN LIGNE

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

TRAVAUX VERTS ET SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE POUR FAIRE FACE AUX CRISES DU CLIMAT ET DE LA NATURE

SE CONCENTRER SUR DES MESURES SPÉCIFIQUES AU CONTEXTE
POUR ÉVITER LES COMPROMIS ET LA MALADAPTATION

6 – 31 MAI 2024

 4 SEMAINES

Note d'information



Organisation
internationale
du Travail



Centre international de formation

CONTEXTE

La nature et le climat sont intimement liés au monde du travail. Quelque 1,2 milliard d'emplois dans des secteurs tels que l'agriculture, la pêche, la sylviculture et le tourisme dépendent de la gestion efficace et de la durabilité d'écosystèmes sains. La moitié du produit intérieur brut mondial dépend, à des degrés divers, de la nature.

La perte de biodiversité et le changement climatique ont donc des répercussions négatives non seulement sur les écosystèmes, mais aussi sur les emplois, les économies et les moyens de subsistance. Des millions de personnes subissent déjà des températures plus élevées et des phénomènes météorologiques extrêmes, tels que des vagues de chaleur, des sécheresses et des inondations de plus en plus fréquentes, qui mettent en péril la sécurité alimentaire, l'approvisionnement en eau et l'emploi. Les groupes vulnérables, en particulier dans les pays en développement, souffriront le plus de l'évolution des conditions météorologiques, non seulement parce qu'ils sont plus exposés aux effets liés au climat, mais aussi parce qu'ils ont moins accès au soutien social et financier, y compris à la protection sociale.

Une transition juste consiste à aider les pays en développement et les plus vulnérables à adapter leurs économies, leurs marchés du travail et leurs infrastructures aux effets du changement climatique et à la perte de biodiversité.

Des mesures d'adaptation justes et holistiques, telles que les travaux verts, les solutions fondées sur la nature ou les deux, peuvent nous aider à faire face à la crise du climat et à celle de la biodiversité. Toutefois, il convient d'accorder la même importance à l'identification et à la négociation des compromis potentiels afin d'éviter toute mauvaise adaptation.

Ce cours explore comment concevoir, mettre en œuvre et contrôler efficacement des projets de mesures d'adaptation pour passer à une société plus verte et plus résiliente. En passant en revue les différentes approches, les exemples et les meilleures pratiques, les participants en apprendront davantage sur la manière d'identifier et de développer des interventions qui réduisent l'impact futur du changement climatique, tout en offrant des opportunités d'emploi et en améliorant la capacité de production des écosystèmes. Le cours mettra l'accent sur les points suivants :

- Conception de mesures d'adaptation pour la mise en œuvre - développement de travaux verts utilisant une approche basée sur les ressources locales, des solutions fondées sur la nature, des approches hybrides
- Identification et négociation des compromis pour éviter la maladaptation
- Approfondissement dans 4 secteurs clés :
 - Sylviculture
 - Agriculture
 - La construction
 - Transport

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le cours couvre les quatre modules suivants :

Bloc d'apprentissage 1 : Changement climatique, perte de biodiversité et justification des travaux verts, des solutions fondées sur la nature ou des deux

Le bloc d'apprentissage 1 fournira un aperçu général des liens entre le changement climatique, la perte de biodiversité et le monde du travail, ainsi que des raisons de mettre en œuvre des travaux verts, des solutions fondées sur la nature, ou les deux. Les solutions fondées sur la nature dépendent du contexte, c'est pourquoi une approche hybride entre l'infrastructure grise et les fondées sur la nature devrait être envisagée afin d'éviter les compromis qui peuvent entraîner une mauvaise adaptation.

Plus précisément, il couvrira les sujets suivants :

- Aperçu du mandat et de l'approche du programme de l'OIT pour les investissements à forte intensité d'emploi (HIMO)
- Le changement climatique, la perte de biodiversité et son impact sur le monde du travail et les moyens de subsistance
- La justification de la mise en œuvre de mesures d'adaptation telles que les travaux verts et/ou les solutions fondées sur la nature.
- L'identification et la négociation de compromis pour éviter la maladaptation

INTERVENANTS :

- Lisa Schipper - Auteur principal du chapitre 18 de la contribution du groupe de travail 2 au sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)
- Maikel Lieuw-Kie-Song
- Diego Portugal Del Pino

Bloc d'apprentissage 2 : Mesures d'adaptation au changement climatique dans la sylviculture et l'agriculture

Les forêts font partie des ressources naturelles les plus importantes, car elles fournissent à l'industrie des matériaux, aux communautés des moyens de subsistance et aux plantes et animaux un habitat, en particulier pour les populations indigènes et les communautés locales. L'agriculture représente également un secteur économique important, mais son expansion non durable est l'un des principaux moteurs de la perte de biodiversité dans les zones tropicales. Par conséquent, en ce qui concerne la prévention des mesures inadaptées ou tout autre compromis potentiel, il est important d'envisager également des garanties sociales et environnementales solides.

Le deuxième module se concentrera sur les mesures d'adaptation visant à protéger la biodiversité et les forêts tout en garantissant des systèmes agricoles durables.

Les thèmes spécifiques sont les suivants :

- Garanties sociales et environnementales
- La forêt et l'agriculture en tant que secteurs économiques
- La déforestation et la perte de biodiversité et leur impact sur le monde du travail et les moyens de subsistance des populations autochtones et des communautés locales
- Mesures d'adaptation au changement climatique par la sylviculture (bonnes pratiques, exemples et conseils pour la mise en œuvre)
 - Boisement et reboisement
 - Agroforesterie

Bloc d'apprentissage 3 : Mesures d'adaptation au changement climatique dans la lutte contre les inondations et l'amélioration du transport rural

Le changement climatique a déjà entraîné une augmentation des pics de débit dans les rivières et la situation risque de s'aggraver à l'avenir. Même les inondations de faible ampleur, non catastrophiques, peuvent avoir un impact sur les conditions de vie urbaines et rurales, les emplois, les moyens de subsistance et les transports. Le troisième module du cours introduit les participants aux questions de contrôle et de protection contre les inondations, en se concentrant sur les sujets suivants :

- Les inondations et leur impact sur le monde du travail et les moyens de subsistance
- Types de systèmes de contrôle des inondations (bonnes pratiques, exemples et conseils pour la conception et la mise en œuvre)
- Amélioration et entretien des transports ruraux afin de garantir que les réseaux routiers puissent résister à l'augmentation des précipitations et des inondations

Bloc d'apprentissage 4 : Mesures d'adaptation au changement climatique pour la gestion de l'eau et des sols

Le changement climatique devrait accroître de manière significative l'érosion des sols, la disponibilité de l'eau et la désertification. Le dernier module introduit les participants à la gestion de l'eau et aux travaux de protection des sols et de l'eau, en se concentrant sur les sujets suivants :

- Disponibilité de l'eau et désertification et leurs impacts sur le monde du travail et les moyens de subsistance
- Irrigation et aménagement des bassins versants (bonnes pratiques, exemples et conseils pour la mise en œuvre)
- Travaux de conservation des sols et de l'eau (bonnes pratiques, exemples et conseils pour la mise en œuvre)

QUI ?

Le cours s'adresse aux professionnels impliqués dans la conception et la mise en œuvre de stratégies locales, sectorielles, nationales et mondiales pour la transition vers des économies plus vertes et l'adaptation au changement climatique dans les pays en développement. Le cours s'adresse plus particulièrement aux personnes suivantes :

- Les fonctionnaires du gouvernement opérant au niveau local, provincial et national ;
- Personnel de l'OIT, des Nations unies et praticiens du développement ;
- Organismes donateurs qui travaillent ou souhaitent travailler sur le changement climatique l'adaptation et la transition équitable ;
- Conseillers en matière d'investissements publics et de politique de l'emploi ;
- Institutions de recherche et d'enseignement.

COMMENT POSER SA CANDIDATURE

Les candidats sont priés de nous envoyer :

1. Un formulaire d'inscription en ligne dûment rempli : <https://oarf2.itcilo.org/MIF/A9717048/fr>
2. Si vous êtes financé par votre organisation (ou par un donateur), un parrainage officiel est nécessaire pour finaliser votre inscription. La lettre peut être téléchargée sur le site ou par courriel à l'adresse suivante : climate_nature@itcilo.org
3. Si vous payez directement les frais de cours, veuillez noter que le paiement doit être effectué avant le 31 décembre. Plus de détails sur les méthodes de paiement sont disponibles [ici](#).

FRAIS

Coût total par participant : 1 150 Euros

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Langue : Anglais et français

Certificat : A l'issue de l'ensemble des activités de formation requises, les participants obtiendront un Certificat de réussite du CIFOIT

Contact: climate_nature@itcilo.org

DÉSISTEMENT, ANNULATION ET REMBOURSEMENT (COURS RÉGULIERS)

Si un participant accepté ne souhaite plus ou est dans l'incapacité de participer à l'activité, il peut s'inscrire directement à un autre cours ou se faire remplacer par un autre participant. Il doit toutefois en aviser le Centre par écrit au moins 14 jours avant la date de début de l'activité. L'annulation de la participation à un cours régulier entraînera les pénalités suivantes:

- 14 jours ou plus avant la date de début du cours: pas de pénalité, remboursement à 100% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- de 8 à 13 jours avant la date de début du cours: pénalité de 50%, remboursement de 50% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- 7 jours ou moins avant la date de début du cours: pénalité de 100% du montant payé.

INFOS

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS VEUILLEZ CONTACTER

Centre international de formation de l'OIT

Programme du développement et des investissements (DEVINVEST)
Viale Maestri del Lavoro, 10
10127 Turin, Italie

actrav_turin@itcilo.org
www.itcilo.org

CODE DE L'ACTIVITE: A9717048